

Note d'allocution

« Non à l'initiative Epopop »

Conférence de presse du 7 novembre

Andreas Rickenbacher, conseiller d'État

Président de la Conférence des chefs des départements cantonaux

de l'économie publique (CDEP),

Chef de la Direction de l'économie publique (BE)

Mesdames, Messieurs,

Commençons par quelques chiffres : de 2002 à 2013, le nombre d'actifs a augmenté de 624 000 personnes en Suisse. Près de la moitié des nouveaux emplois sont occupés par des Suisses et des étrangers établis ; l'autre moitié par des personnes issues des pays de l'UE et de l'AELE ou d'États tiers.

Dans le même temps, la Suisse affiche un des plus hauts taux d'activité parmi les personnes de 15 à 64 ans. En 2013, il était de 83 %, alors que celui des femmes était de 78 %. Depuis 2002, le taux de chômage en Suisse est en moyenne légèrement supérieur à 3 % - un niveau record à l'échelle mondiale.

En ma qualité de président de la Conférence des chefs des départements cantonaux de l'économie publique CDEP, je ne peux que me réjouir de ces chiffres. Ils montrent que la Suisse et ses habitants se portent très bien en comparaison internationale. Un état de santé que corrobore la croissance réelle de notre produit intérieur brut, qui est en moyenne de 1,2 % par an depuis 2002. Il faut rappeler que dans les années 90, la Suisse avait un des taux de croissance les plus bas de l'OCDE.

Et les indicateurs conjoncturels restent bons, même s'ils ont été revus à la baisse : la croissance du PIB est ainsi estimée à 1,8 % pour l'année en cours et à 2,4 % pour 2015.

La perspective de voir l'initiative Epopop acceptée par le peuple le 30 novembre 2014 me réjouirait nettement moins. D'une part, ce vote aurait des répercussions directes sur le marché du travail, sachant que l'initiative prescrit une croissance de 0,2 % seulement de la population résidente, Suisses et étrangers confondus, sur une moyenne de trois ans. Si on se base sur les chiffres de l'année dernière, il s'agirait de moins de 17 000 personnes (16 280) en 2014. La Suisse a manifestement besoin de cette main d'œuvre si elle veut continuer à jouer gagnant et maintenir son niveau de vie. Et elle continuera à en être tributaire, malgré tous les efforts déployés pour mobiliser le potentiel de main d'œuvre nationale.

En effet, à partir de 2020, le nombre d'actifs sera en recul du fait de l'évolution démographique, alors que la pénurie de main d'œuvre qualifiée s'accroîtra. Il ne s'agit pas d'un phénomène propre à la Suisse, mais d'un

phénomène mondial. L'immigration sera de plus en plus déterminée par la demande et non plus par l'offre. C'est ce que les spécialistes appellent la « global war for talents ».

Suite au changement structurel de l'économie suisse vers une société du savoir, la demande de main d'œuvre dans le domaine des MINT (mathématiques, informatique, sciences naturelles et technique) est particulièrement importante. 16 000 postes MINT ont été mis au concours en 2009 pour 2000 demandeurs d'emplois dans ce domaine. Selon une enquête réalisée par Swissmem, l'association faïtière de l'industrie suisse des machines, de l'électronique et de la métallurgie, 75 % des entreprises ont des difficultés à recruter. Une entreprise sur quatre ne parvient pas à pourvoir certains postes pour le personnel technique.

Ces chiffres me laissent perplexe en tant que chef du Département de l'économie publique du canton de Berne, avec son industrie horlogère, sa technique médicale et sa branche Cleantech.

C'est pourquoi la Suisse doit à tout prix tirer parti du potentiel de main d'œuvre nationale, ce qui lui permettrait de pallier la pénurie autrement que par la seule immigration. En juin de cette année, les gouvernements cantonaux ont réaffirmé qu'il fallait continuer à mobiliser le potentiel de main d'œuvre nationale. Depuis 2011, les conférences des directeurs de l'Économie et de l'Instruction publique travaillent étroitement avec la Confédération dans le cadre de l'initiative visant à combattre la pénurie de main d'œuvre qualifiée (FKI). L'objectif est de coordonner les travaux, d'optimiser les mesures existantes et d'envisager des actions supplémentaires, si besoin est. Il y a longtemps que nous nous sommes attaqués au problème, dont l'importance est allée croissant.

Cibler le personnel qualifié ne saurait suffire, tant l'économie suisse a besoin de main d'œuvre de tous les niveaux de qualification. Il faudra aussi redoubler d'efforts afin de faciliter l'intégration dans la vie active des réfugiés et des personnes admises à titre provisoire. Il y a deux ans, la Conférence tripartite sur les agglomérations CTA, qui est la plateforme politique de la Confédération, des cantons, des villes et des communes, a instauré un dialogue sur l'intégration au travail avec des associations patronales et faïtières, des syndicats et des organisations représentant la population migrante. Ces efforts seront inlassablement poursuivis.

Ces prochaines années, la mobilisation du potentiel de main d'œuvre nationale figurera parmi les premières priorités des cantons. Néanmoins, il serait illusoire de croire que cela suffira à couvrir la demande.

La compétitivité de la Suisse tient pour une grande part à la souplesse et à l'internationalisation de son marché du travail. Aujourd'hui déjà, après le vote du 9 février, les milieux économiques sont inquiets. Ils le seraient encore bien davantage si l'initiative Ecopop était acceptée. Et l'incertitude est un poison pour l'économie.

En limitant l'immigration nette annuelle à quelque 17 000 personnes, il ne serait plus possible de satisfaire la demande de main d'œuvre. Les pertes économiques seraient énormes pour la Suisse et il faudrait s'attendre à une baisse des investissements, à l'exode d'entreprises et à des suppressions de postes. L'initiative Ecopop met en péril la prospérité de la Suisse et toute son économie.

Tout comme l'initiative « Contre l'immigration de masse », l'initiative Ecopop remet en question le système d'admission dual, qui comprend d'une part la libre circulation des ressortissants de l'UE et de l'AELE et, d'autre

part, l'immigration de main d'œuvre hautement qualifiée en provenance de pays tiers pour répondre aux besoins de l'économie. Comme l'a souligné mon homologue Jean-Michel Cina : il ne faut pas partir de l'idée que l'UE consentira à renégocier l'Accord sur la libre circulation des personnes aux conditions posées par l'initiative Eco-pop. Les conséquences indirectes d'un oui, à savoir la dénonciation de l'Accord sur la libre circulation des personnes, auraient pour effet d'accentuer encore davantage les désavantages mentionnés ci-dessus. C'est pourquoi les cantons rejettent très fermement cette initiative.

Je vous remercie de votre attention.